



LETTRE CIRCULAIRE

n° 2011-0000070

GRANDE DIFFUSION

Réf Classement 1.023.0

Montreuil, le 18/07/2011

**DIRECTION DE LA
REGLEMENTATION DU
RECOUVREMENT ET
DU SERVICE**

**GESTION DES
COMPTES / GESTION
DES OUTILS ET BASES
DOCUMENTAIRES**

Affaire suivie par :
MR/PM

OBJET

Modification du champ d'application et du taux de versement transport (art. L. 2333-64 et s. du Code Général des Collectivités Territoriales).

Texte à annoter : Lettre circulaire n° 2010-052 du 18/03/2010.

A compter du 1^{er} juillet 2011, le taux de versement transport applicable sur le territoire des communes de la Communauté Urbaine d'ALENCON est porté à 0,60 %.

Par une délibération du 21 avril 2011, la Communauté Urbaine d'ALENCON (9306103) a décidé de porter le taux de versement transport à 0,60 % (ancien taux : 0,50 %) sur le territoire de l'ensemble des communes comprises dans son périmètre de transports urbains. Le nouveau taux prend effet à compter du 1^{er} juillet 2011.

Les informations relatives au champ d'application, aux taux, au recouvrement et au reversement du versement transport sont regroupées dans le tableau, ci-joint.

PJ : 1

Le Directeur

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Pierre RICORDEAU

CHAMP D'APPLICATION DU VERSEMENT TRANSPORT

(art. L. 2333.64 et s. du Code Général des Collectivités Territoriales)

Communauté Urbaine d'ALENÇON

IDENTIFIANT N° 9306103

COMMUNES CONCERNEES	TAUX	DATE D'EFFET	ORGANISME DE RECOUVREMENT
- ALENÇON (Insee 61001) - CERISE (Insee 61077) - CONDE-SUR-SARTHE (Insee 61117) - DAMIGNY (Insee 61143) - PACE (Insee 61321) - SAINT-GERMAIN-DU-CORBEIS (Insee 61397) - VALFRAMBERT (Insee 61497) - ARCONNAY (Insee 72006) - CHEVAIN (LE) (Insee 72082) - SAINT-PATERNE (Insee 72308)	0,60 %	01/07/2011	URSSAF DE L'ORNE URSSAF DE LA SARTHE
- COLOMBIERS (Insee 61111) - CUISSAI (Insee 61141) - FERRIERE-BOCHARD (LA) (Insee 61165) - HELOUP (Insee 61203) - LONRAI (Insee 61234) - MIEUXCE (Insee 61279) - SAINT-CENERI-LE-GEREI (Insee 61372) - SAINT-NICOLAS-DES-BOIS (Insee 61433) - CHAMPFLEUR (Insee 72056)	0,60 %	01/07/2011	URSSAF DE L'ORNE URSSAF DE LA SARTHE

Bénéficiaire du versement transport :

Communauté Urbaine d'ALENÇON
Hôtel de Ville
BP 362
61014 ALENÇON CEDEX

Comptable dont dépend le bénéficiaire :

M. le Trésorier d'ALENÇON Municipale
29, rue du Pont Neuf
61000 ALENÇON

Trésorerie Générale dont dépend le comptable : BDF ALENÇON

30001 00118 C612 0000000 97